

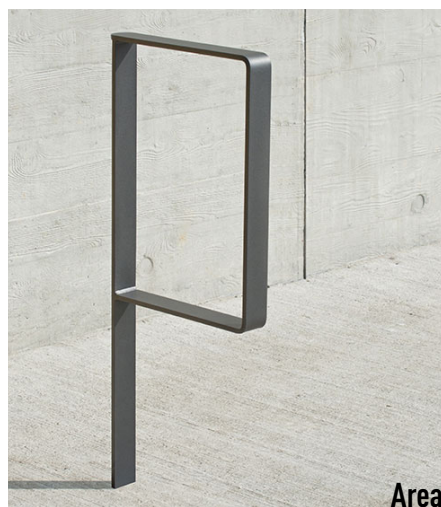
# Intégrer le mobilier dédié aux **Vélos** dans l'aménagement

Face à la diversité proposée par les fabricants de mobilier, il est parfois difficile de faire son choix. Le PNR vous propose à titre d'exemple deux familles d'attaches-vélos afin de s'adapter au contexte. Ces exemples ne sont pas exhaustifs et les communes restent libres de choisir d'autres modèles, en fonction du site d'implantation et du mobilier déjà existant.

## Exemples d'appuis vélos adaptés en centre-bourg

Un conseil : privilégier la sobriété !

des lignes épurées, un nombre de matériaux limités (un ou deux), des couleurs discrètes en harmonie avec le mobilier déjà en place...



### Un logo Parc ?

Si vous le souhaitez, il est possible d'apposer le logo du PNR sur le mobilier, comme ici dans le Parc du Gatinais Français.





## Exemples d'appuis vélos adaptés en dehors des centres-bourgs, pour les espaces naturels



Leader équipements

### Et pour les vélos électriques ?



### Sur mesure?

Vous souhaitez adapter au maximum le mobilier à votre village et éviter le mobilier catalogue ? un artisan local peut le réaliser. N'hésitez pas à faire appel au PNR pour qu'il vous oriente vers le professionnel le plus apte à répondre à votre demande.

### Le Parc vous aide:

Le Parc naturel régional souhaite encourager les mobilités douces sur le territoire et accompagner les communes dans l'installation de mobilier d'accroche pour les vélos afin de favoriser les déplacements à vélos des habitants.

Pour cela le Parc naturel vous conseille dans le choix de vos aménagements et a créé une aide spécifique pour les communes et intercommunalités pour l'achat de mobilier d'appui-vélo. Subvention au taux de 50 %, attribuée pour une commande minimum de 1 500 €, avec un plafond de 3 000 €.